

## **Communiqué N°141/NDH/2024**

### **Le meurtre d'une femme par son époux à Dshang : le cas de Dame Blanche Laure Fouelefack**

Les violences basées sur le genre donnant lieu à des cas de féminicide ne cessent de prendre de l'ampleur dans notre société.

Le 14 avril 2024, le sieur Christian Fouelefack enseignant à l'Université de Dshang et président d'un parti politique va informer la famille et amis du décès de son épouse Blanche Laure Fouelefack, recueillant ainsi dans un premier temps la sympathie et le soutien du public. Mais plus tard, des investigations, dont une autopsie, a mis en évidence un acte criminel, indiquant que Blanche Laure Fouelefack avait subi des blessures mortelles correspondant à un traumatisme crânio-encéphalique non-accidentel. Ces enquêtes approfondies menées par la police judiciaire viendront confirmer les aveux faits par la victime à certains proches, quelques semaines plus tôt, faisant état des violences dont elle était quotidiennement victime de la part de son mari. M. Fouelefack deviendra donc le premier suspect du meurtre de sa femme, suite à diverses circonstances douteuses entourant la mort de cette dernière. Il sera finalement arrêté et est gardé en détention malgré les intimidations de certaines autorités politiques et administratives.

En effet, cet acte cruel et inhumain, qui ne trouve aucune justification, démontre à suffisance que les violences basées sur le genre restent une véritable plaie dans notre société. Et, de tels actes ne sauraient restés impunis par la justice.

Comme l'a si bien mentionné la directrice de Nouveaux Droits de l'homme dans une de ses sorties le 10 juin 2024 « Le meurtre de dame Blanche Laure Fouelefack ne doit pas rester impuni. L'arrestation et l'inculpation d'un suspect, en l'occurrence l'époux de dame Fouelefack est pour moi un début de soulagement et me laisse languir la manifestation de la vérité et l'établissement des responsabilités dans la mort de cette femme dont les proches pensent qu'elle est une autre victime de violences conjugales. En fait, c'est l'un des rares cas récents de violences conjugales et de féminicide qui connaît une certaine évolution, quelle qu'elle soit, devant les instances judiciaires camerounaises. Avant dame Fouelefack, plusieurs victimes ont été dénombrées dans des dénonciations tous azimuts sans qu'aucun procureur, pourtant responsable de la protection des femmes et des filles, ne lève le petit doigt.

C'est donc un soulagement pour nous à Nouveaux Droits de l'Homme que cette procédure judiciaire ait été ouverte et nous l'espérons, suivra son cours avec célérité et intégrité, car l'accès à la justice est un droit pour les victimes et leurs proches.

Plus que de punir, la justice doit aider à la manifestation de la vérité ; elle doit aussi s'assurer que les violences conjugales, les violences domestiques, les viols, les abus contre les femmes et les filles ne restent pas impunis.

Ce faisant, le processus sera douloureux pour les enfants, les parents et les proches de dame Fouelefack, mais c'est le prix à payer en espérant que la justice fasse librement son travail. Que la justice fasse son travail dans le respect des règles de l'art et des droits humains ; dans le respect des principes du droit équitable et une bonne administration de la justice ».

À ces propos Nouveaux droits de l'Homme voudrait une fois de plus

Saluer la prompt réaction de la justice qui a mis sous arrestation l'auteur de ce crapuleux meurtre.

Interpeller les autorités judiciaires à rendre conformément la justice dans cette affaire au nom du peuple et de la victime.

Demander au gouvernement de revoir ou mettre en place une véritable stratégie de lutte contre ce phénomène des VBG au Cameroun et renforcer la protection des victimes !

**Fait à Yaoundé le 12 Juin 2024**

POUR NDH-CAMEROUN



ONG avec Statut Consultatif auprès de l'ONU

**NDH**

NDH-International : JUNIN 202-BP2-1026. Buenos Aires – Argentine  
Membre du Bureau International pour la Paix (BIP) Genève Suisse  
Membre du RFDH (Réseau Francophone des Droits de l'Homme) Strasbourg – France  
Présidence du RADIF (Réseau Africain contre les Disparitions Forcées)